

C O N S E I L C O M M U N A U T A I R E
1 4 A V R I L 2 0 2 6
A 1 7 h 0 0

Le 14 avril 2026 à 17h00, les membres du Conseil communautaire de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc se sont réunis dans la salle du Conseil communautaire à Versailles, sur la convocation qui leur a été adressée le 7 avril 2026 par M. François de MAZIÈRES, Président de la communauté d'agglomération, conformément aux articles L. 5211-1 et suivants, L. 2121-10 et L. 2122-8 du Code général des collectivités territoriales.

1. Le procès-verbal de la précédente séance a été adopté ;
2. Le Conseil communautaire, après avoir délibéré sur les points suivants, a décidé :

D.2026.04.1 - Election du Président de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc.

Mandature 2026.

- 1) de procéder, par vote à bulletins secrets et à la majorité absolue, à l'élection du Président de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc pour la mandature 2026 ;
- 2) de constater la candidature du conseiller communautaire suivant :
 - M. François de MAZIERES
- 3) Qu'à l'issue du vote, les résultats sont les suivants :
 - Votants : 75 (71 présents + 4 pouvoirs)
 - Bulletins blancs : 6
 - Nombre de suffrages exprimés : 69
 - Majorité absolue pour cette élection : 35

M. François de MAZIERES a obtenu 69 voix.

- | |
|--|
| 4) que M. François de MAZIERES est donc élu Président de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc avec 69 voix et est immédiatement installé. |
|--|

D.2026.04.2 - Détermination du nombre de vice-présidents de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc.

Mandature 2026.

de fixer, conformément à l'article L.5211-10 du Code général des collectivités territoriales, à 15 le nombre de vice-présidents de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc pour la mandature 2026.

D.2026.04.3 - Election des vice-président(e)s de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc.

Mandature 2026.

de procéder, conformément à l'article L.2121-21 du Code général des collectivités territoriales, à l'élection des vice-président(e)s de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc pour la mandature 2026 :

Nombre de présents pour chacune de ces élections : 71

Nombre de pouvoirs pour chacune de ces élections : 4

Bulletins blancs pour chacune de ces élections : 0

Bulletins nuls pour chacune de ces élections : 0

Nombre de suffrages exprimés pour chacune de ces élections : 75

1- Election d'un(e) vice-président(e)

les candidats suivants ayant obtenu les résultats suivants :

Mme Anne PERE-BRILLAULT : 75 voix

- | |
|--|
| Mme Anne PERE-BRILLAULT, Maire de Le Chesnay-Rocquencourt, est donc élue vice-présidente de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc. |
|--|

2- Election d'un(e) vice-président(e)

les candidats suivants ayant obtenu les résultats suivants :

M. Pascal THÉVENOT : 75 voix

M. Pascal THÉVENOT, Maire de Vélizy-Villacoublay, est donc élu vice-président de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc.

3- Election d'un(e) vice-président(e)

les candidats suivants ayants obtenu les résultats suivants :

M. Sonia BRAU : 75 voix

M. Sonia BRAU, Maire de Saint-Cyr l'Ecole, est donc élue vice-présidente de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc.

4- Election d'un(e) vice-président(e)

les candidats suivants ayants obtenu les résultats suivants :

M. Richard LEJEUNE : 75 voix

M. Richard LEJEUNE, Maire de La Celle Saint-Cloud, est donc élu vice-président de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc.

5- Election d'un(e) vice-président(e)

les candidats suivants ayants obtenu les résultats suivants :

M. Olivier LEBRUN : 75 voix

M. Olivier LEBRUN, Maire de Viroflay, est donc élu vice-président de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc.

6- Election d'un(e) vice-président(e)

les candidats suivants ayants obtenu les résultats suivants :

M. Philippe BENASSAYA : 75 voix

M. Philippe BENASSAYA, Maire de Bois d'Arcy, est donc élu vice-président de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc.

7- Election d'un(e) vice-président(e)

les candidats suivants ayants obtenu les résultats suivants :

M. Richard RIVAUD : 75 voix

M. Richard RIVAUD, Maire de Fontenay-le-Fleury, est donc élu(e) vice-président(e) de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc.

8- Election d'un(e) vice-président(e)

les candidats suivants ayants obtenu les résultats suivants :

Mme Nathalie JAQUEMET : 75 voix

Mme Nathalie JAQUEMET, Maire de Bougival, est donc élue vice-présidente de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc.

9- Election d'un(e) vice-président(e)

les candidats suivants ayants obtenu les résultats suivants :

M. Jean-Paul RIGAL : 75 voix

M. Jean-Paul RIGAL, Maire de Jouy-en-Josas, est donc élu vice-président de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc.

10- Election d'un(e) vice-président(e)

les candidats suivants ayants obtenu les résultats suivants :

M. Christophe MOLINSKI : 75 voix

M. Christophe MOLINSKI, Maire de Noisy-le-Roi, est donc élu vice-président de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc.

11- Election d'un(e) vice-président(e)

les candidats suivants ayants obtenu les résultats suivants :

M. Stéphane GRASSET : 75 voix

M. Stéphane GRASSET, Maire de Buc, est donc élu vice-président de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc.

12- Election d'un(e) vice-président(e)

les candidats suivants ayants obtenu les résultats suivants :

Mme Anne PELLETIER-LE BARBIER : 75 voix

Mme Anne PELLETIER-LE BARBIER, Maire de Bièvres, est donc élue vice-présidente de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc.

13- Election d'un(e) vice-président(e)

les candidats suivants ayants obtenu les résultats suivants :

M. Stéphane GAULTIER : 75 voix

M. Stéphane GAULTIER, Maire de Bailly, est donc élu vice-président de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc.

14- Election d'un(e) vice-président(e)

les candidats suivants ayant obtenu les résultats suivants :

Mme Caroline DOUCERAIN : 75 voix

Mme Caroline DOUCERAIN, Maire de Les Loges-en-Josas, est donc élue vice-présidente de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc.

15- Election d'un(e) vice-président(e)

les candidats suivants ayant obtenu les résultats suivants :

M. Patrice BERQUET : 75 voix

M. Patrice BERQUET, Maire de Châteaufort, est donc élu vice-président de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc.

D.2026.04.4 - Etablissement du Bureau communautaire de Versailles Grand Parc et désignation de ses membres élus.

Mandature 2026.

- 1) que le Bureau communautaire de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc se compose, pour la mandature 2026 :
 - du Président,
 - des 15 vice-présidents élus par le Conseil communautaire,
 - et de 2 autres membres, conseillers communautaires n'ayant pas la qualité de vice-président ;
- 2) de procéder, conformément à l'article L.5211-10 du Code général des collectivités territoriales, à l'élection de ces 2 autres membres du Bureau communautaire :

Nombre de présents pour ces deux élections : 71

Nombre de pouvoirs pour ces deux élections : 4

Bulletins blancs pour ces deux élections : 0

Bulletins nuls pour ces deux élections : 0

Nombre de suffrages exprimés pour ces deux élections : 75

1- Election du 1^{er} autre membre du Bureau

les candidats suivants ayant obtenu les résultats suivants :

Mme Vanessa AUROY : 75 voix,

Mme Vanessa AUROY, Maire de Toussus-le-Noble, est donc élue membre du Bureau de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc.

2- Election du 2^{ème} autre membre du Bureau

les candidats suivants ayant obtenu les résultats suivants :

Mme Virginie STRAWA-BAILLEUL : 75 voix

Mme Virginie STRAWA-BAILLEUL, Maire de Rennemoulin, est donc élue membre du Bureau de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc

D.2026.04.5 - Débat sur le Pacte de gouvernance pour la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc.

Mandature 2026.

- 1) de prendre acte que le Conseil communautaire de Versailles Grand Parc a débattu sur la possibilité de mettre en place un pacte de gouvernance pour la mandature 2026, conformément à la proposition inscrite dans l'article L.5211-11-2 du Code général des collectivités territoriales ;
- 2) à l'issue de ce débat, il a été décidé par le Conseil communautaire de ne pas mettre en place de pacte de gouvernance.

D.2026.04.6 - Délégations de compétences du Conseil communautaire au Bureau et au Président de Versailles Grand Parc.

Mandature 2026.

- 1) de déléguer une partie de ses compétences au Président et au Bureau de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc pour la mandature 2026, en application de l'article L.5211-10 du Code général des collectivités territoriales, selon la répartition indiquée dans le tableau ci-dessous :

	Compétence exclusive du Conseil communautaire	Délégations au Bureau	Délégations au Président
			Tous les domaines ne relevant ni des compétences du Conseil communautaire, ni de celles du Bureau, dont :
En matière d'affaires générales	<ul style="list-style-type: none"> décisions relatives aux modifications des conditions initiales de composition, de fonctionnement et de durée de l'Etablissement public de coopération intercommunale (EPCI) ; adhésion de l'établissement à un établissement public ou privé et renouvellement ; adoption de chartes, plans et schémas directeurs intercommunaux ; approbation de rapports annuels réglementaires portant sur les compétences de l'Intercommunalité ; dispositions portant orientation en matière d'aménagement de l'espace communautaire, d'équilibre social de l'habitat sur le territoire communautaire et de politique de la ville ; 	<ul style="list-style-type: none"> avis sur les modifications statutaires des établissements publics auxquels l'Intercommunalité est adhérente ; désignation dans les organismes internes ou externes ; décision d'intenter au nom de l'Agglomération, par voie d'action ou d'intervention, les actions en justice ou la défendre dans les actions intentées contre elle, pour l'ensemble des contentieux en première instance, en appel ou en cassation, quelle que soit la matière et quelle que soit la juridiction saisie et enfin les plaintes pour constitution de partie civile et transiger avec les tiers ; Approbation des protocoles transactionnels en vue du règlement des litiges au sens de l'article 2044 du code civil ; conclusion de partenariats avec ou sans incidence financière ; acquisitions et cessions immobilières ; autorisations d'occupation temporaire du domaine public (AOT) à titre onéreux ou gracieux ; autorisation des mandats spéciaux ; Location des biens immobiliers du domaine privé ; adoptions et modifications de règlements intérieurs et de règlements de services en rapport avec une des compétences de l'Intercommunalité ; 	<ul style="list-style-type: none"> demandes de classement, d'agrément et de labellisation ; acceptation des dons et legs ; droits de préemption ; droit de priorité, dont l'EPCI est titulaire ou délégataire en application du Code de l'urbanisme ; dépôt des demandes d'autorisation d'urbanisme (CGCT) ; cessions mobilières ; Convention de déversement ;
En matière de finances	<ul style="list-style-type: none"> vote du budget, institution et fixation des taux ou tarifs des taxes ou redevances ; approbation du Compte financier unique (CFU) ; dispositions à caractère budgétaire prises par un EPCI à la suite d'une mise en demeure intervenue en application de l'article L.1612-15 du Code général des collectivités territoriales (dépense obligatoire non inscrite au budget) ; modification des Attributions de compensation (AC) des communes ; répartition du Fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC) ; attributions de fonds de concours aux communes ; 	<ul style="list-style-type: none"> ajout mineur ou modification mineure de tarifs ; tarifs et redevances d'occupation du domaine privé modalités de calcul du retour incitatif aux communes contribuant à la croissance fiscale de la communauté d'agglomération ; attributions de subventions ; conventions d'objectifs et de moyens ; garanties d'emprunts ; remises gracieuses ; admissions en non-valeur (CGCT) ; admissions en non-valeur et créances irrécouvrables ; conventions de remboursement de charges ; 	<ul style="list-style-type: none"> demandes de subventions ou de mécénat (CGCT) ; provisions comptables et leurs libérations ; ouverture de comptes à termes pour la gestion de la trésorerie ; virement de crédits de chapitre à chapitre (sous réserve de la délibération du Conseil Communautaire lors du vote du budget) ; création, modification et suppression de régies ; procès-verbaux de mise à disposition de locaux et d'équipements entre les communes membres, les Syndicats et l'Agglomération ; contracter les emprunts dans la limite des sommes inscrites chaque année au budget, ainsi que les contrats de remboursement anticipé. Cette délégation cesse dès l'ouverture de la campagne électorale pour le renouvellement général des conseils municipaux conformément à l'article L.5211-10 du CGCT ;
En matière de Commande publique	<ul style="list-style-type: none"> délégation de la gestion d'un service public ; Avenant aux DSP ; 	<ul style="list-style-type: none"> conclusion des marchés publics au-dessus du seuil des Marchés à procédure adaptée (MAPA) et conventions de maîtrise d'ouvrage et leurs avenants ; Adhésion aux groupements de commandes versement d'indemnités suite à un dommage ; contrats d'assurances et frais d'honoraires des avocats, notaires, experts et huissiers de justice ; 	
En matière de ressources humaines		<ul style="list-style-type: none"> création et suppression d'emplois au tableau des effectifs ; adoption de tous les documents et conventions en matière de ressources humaines concernant les agents ou les élus collectivement (dont les autorisations de recrutements de contractuels sur des postes existants) ; 	

2) Cette délibération entrera en vigueur dès le jour de son rendu exécutoire.

D.2026.04.7 - Commissions thématiques permanentes de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc pour la mandature 2026.

Constitution des commissions et élection des membres de chaque commission.

- 1) de créer les commissions thématiques permanentes suivantes de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc pour la mandature 2026 :
 1. Commission Finances, Affaires générales, Mutualisation et Personnel
 2. Commission Développement économique et Energies
 3. Commission Déplacements
 4. Commission Vidéoprotection
 5. Commission Culture et tourisme
 6. Commission Environnement
 7. Commission Agriculture, Espaces naturels et forestiers, Alimentation et Agroalimentaire
- 2) de composer chacune de ces commissions de la façon suivante :
 - les vice-présidents ayant reçu délégation dans le domaine de compétence de la commission et les autres membres du Bureau sont membres de droit,
 - 3 délégués titulaires et 3 délégués suppléants pour la ville de Versailles,
 - 1 délégué titulaire et 1 délégué suppléant pour les autres communes membres de Versailles Grand Parc (conseiller communautaire ou conseiller municipal),
Les conseillers communautaires, appartenant à un groupe politique minoritaire dans leur commune, ont par ailleurs droit à une place dans 1 à 2 commissions permanentes de leur choix.
- 3) sont élus, à l'issue du vote au scrutin public, le Conseil communautaire l'ayant décidé à l'unanimité et conformément à l'article L.2121-21 du Code général des collectivités territoriales et pour chacune des commissions thématiques précitées, les membres suivants :

COMMISSION 1 - Commission Finances, Affaires générales, Mutualisation et Personnel

1. Versailles :	Alain NOURISSIER	Briac de CHARRY
Versailles :	Erik LINQUIER	Stéphanie de LUSTRAC
Versailles :	Coralie BELMER	Evelyne HURE
2 Bailly :	Géraldine VIAU-LARDENNOIS	Francis ALTGLAS
3 Bièvres :	Caroline BOUGOT	Chehrazade AINSEBA
4 Bois d'Arcy :	Benoît RIBERO	Jérémy DEMASSIET
5 Bougival	Thierry AUGIER	Jérôme GIANNESINI
6 Buc	John COLLEEMALLAY	Patrick CRUAUD
7 Châteaufort	Olivier LESNE	Patrice PANNETIER
8 Fontenay-le-Fleury	Christophe FERRIE	Michel RAUCHE
9 Jouy-en -Josas	Anne BIZIERE	Laurent COPHEIN
10 La Celle-Saint-Cloud	Olivier DELAPORTE	Blaise VIGNON
La Celle-Saint-Cloud	Michel AUBOUIN	/
11 Le Chesnay-Rocquencourt	Pierre ERNESTY	Marc SOREL
Le Chesnay-Rocquencourt	Aline TEMENIDES	/
12 Les Loges-en-Josas	Sylvie PERRAUD	Nicole MARCHAIS
13 Noisy-le-Roi	Salvador LUDENA	Louis PICHON
14 Rennemoulin	Bertrand DELHOTEL	Laurent CLAVEL
15 Saint-Cyr-l'Ecole	Henri LANCELIN	Jessica BULLIER
16 Toussus-le-Noble	Thomas HAUDECOEUR	Murielle COSTERMANS
17 Vélizy-Villacoublay	Jean-Pierre CONRIE	Damien METZLE
18 Viroflay	Livier VENNIN	Nicolas KOSMAN

COMMISSION 2 - Commission Développement économique et Energies

1. Versailles :	Dominique ROUCHER-de ROUX	Sylvie PIGANEAU
Versailles :	Florence MELLOR	/
Versailles :	Antoine LEMARCHAND	/
Versailles :	Olivier de LA FAIRE	Marie SEZNEC
2 Bailly :	Françoise GUYARD CASTANET	Marie Aimée PEYRON
3 Bièvres :	Caroline BOUGOT	Arnaud LAVAL
4 Bois d'Arcy :	Quentin DELAUNAY	Anne COSPEREC
5 Bougival	Gaëlle DAGUZAN	Arnold PELLIGRI

6 Buc	Catherine Le DANTEC	Stéphane VIELLE
7 Châteaufort	Cécile BOUTAL	Laurence MONDON
8 Fontenay-le-Fleury	Didier CARON	Philippe GROGNET
9 Jouy-en -Josas	Eric MARGOTO	Christian COLLARD
10 La Celle-Saint-Cloud	Bruno-Olivier BAYLE	Emmanuel TAMBRUN
11 Le Chesnay-Rocquencourt	Virginie JAMIN	Frank DELVAU
12 Les Loges-en-Josas	Jérôme GAILLARD	Gérald TOWNSEND
13 Noisy-le-Roi	Dominique SERVAIS	Philippe BLANDIN
14 Renne-moulin	Laurent CLAVEL	Phuong LEVACHER
15 Saint-Cyr-l'Ecole	Olga KHALDI	Anne BARRE
16 Toussus-le-Noble	Frédéric FIFER	Pierre LANCINA
17 Vélizy-Villacoublay	Magali LAMIR	Nathalie BRAR-CHAUVEAU
18 Viroflay	Arnaud BROSSET	Benoît COLIN

COMMISSION 3 Commission Déplacements

1. Versailles :	Emmanuel LION	Nicolas FOUQUET
Versailles :	Laurent LEFEVRE	Christine CHARMEIL
Versailles :	Sylvie PIGANEAU	/
2 Bailly :	Karine WEBER	Valérie LEFEBVRE
3 Bièvres :	François DEVERNAY	Emmanuel MICHAUX
4 Bois d'Arcy :	Laurent PALLOT	Sébastien ALLOUCHE
5 Bougival	Jean-Michel HUA	Luc WATTELE
6 Buc	Marie CHEVALIER	Fabrice POURBAIX
7 Châteaufort	Sandrine MURGADELLA	Etienne DUPONT
8 Fontenay-le-Fleury	Samer EL SOKHON	Bruno GAULTIER
9 Jouy-en -Josas	Luc ORY	Twaseen BACOR
10 La Celle-Saint-Cloud	Benoît VIGNES	Isabelle JOUET PASTRE
11 Le Chesnay-Rocquencourt	Marc SOREL	Anne PERE-BRILLAULT
Le Chesnay-Rocquencourt	Richard DELEPIERRE	/
12 Les Loges-en-Josas	Olivier LUCAS	Gérald TOWNSEND
13 Noisy-le-Roi	Philippe BLANDIN	Roch DOSSOU
14 Renne-moulin	Phuong LEVACHER	Patrick LAINE
15 Saint-Cyr-l'Ecole	Vladimir BOIRE	Isidro DANTAS
16 Toussus-le-Noble	Thomas HAUDECOEUR	Murielle COSTERMANS
17 Vélizy-Villacoublay	Nathalie BRAR-CHAUVEAU	Pauline CUSSAC
18 Viroflay	Jean-Philippe OLIER	Muriel MOREAU

COMMISSION 4 - Commission Vidéoprotection

1. Versailles :	Jean-Pierre LAROCHE DE ROUSSANE	Nadia OTMANE-TELBA
Versailles :	Coralie BELMER	Aymeric ANGLES
Versailles :	Wenceslas NOURRY	/
2 Bailly :	Joël RISPAL	Marie-Aimée PEYRON
3 Bièvres :	Benoist BERTHIER	Richard GALTIE
4 Bois d'Arcy :	Laurent PALLOT	Sébastien ALLOUCHE
5 Bougival	Nathalie JAQUEMET	Virginie GRICOURT
6 Buc	Abdelatif IBAZIZEN	Hervé WIOLAND
7 Châteaufort	Laurent Le TRIONAIRE	Sandrine MURGADELLA
8 Fontenay-le-Fleury	Cédric LAROCHE-JOUBERT	Philippe GROGNET
9 Jouy-en -Josas	Serge KARIUS	Christophe PETIT
10 La Celle-Saint-Cloud	Othman NASROU	Blandine BEAUPAIN
11 Le Chesnay-Rocquencourt	Anne PERE BRILLAULT	Marc SOREL
12 Les Loges-en-Josas	Christian-Pierre BELIN	François DELMAIRE
13 Noisy-le-Roi	Roch DOSSOU	Hervé DEWYNTER
14 Renne-moulin	Patrick LAINE	Virginie STRAWA-BAILLEUL
15 Saint-Cyr-l'Ecole	Yves JOURDAN	Vladimir BOIRE
16 Toussus-le-Noble	Vanessa AUROY	Pierre LANCINA

17 Vélizy-Villacoublay	Marouen TOUIBI	Pierre TESTU
Vélizy-Villacoublay	Eric TARDIF	/
18 Viroflay	Louis LE PIVAIN	Baptiste CHEVALLIER-RUFFIGNY

COMMISSION 5 Commission Culture et Tourisme

1. Versailles :	Emmanuelle de CREPY	Baptiste BOIN
Versailles :	Florence MELLOR	/
Versailles :	Anne-Lys de HAUT de SIGY	/
Versailles :	Marie SEZNEC	Olivier de LA FAIRE
2 Bailly :	Claude MAQUIS	Françoise GUYARD CASTANET
3 Bièvres :	Christelle de BEAUCORPS	Sophie WROBEL
4 Bois d'Arcy :	Eugenia DOS SANTOS	Elodie DEZECOT
5 Bougival	Laurence FRANCOIS	Gaël DIOT
6 Buc	Juliette ESPINOS	Karine ABRAMI
7 Châteaufort	Adeline BODIN	Richard BRAEMER
8 Fontenay-le-Fleury	Sophie BRONNER	Anne-Sophie BODARWE
9 Jouy-en -Josas	Daniela ORTENZI-QUINT	Julie BIURRUN
10 La Celle-Saint-Cloud	Valérie LABORDE	Bruno-Olivier BAYLE
11 Le Chesnay-Rocquencourt	Violaine DECRE	Frank DELVAU
12 Les Loges-en-Josas	Xavier MAHE	Kahina ANDRADE
13 Noisy-le-Roi	Elodie PINTA	Dominique SERVAIS
14 Rennemoulin	Katharina MAUGENDRE	François-Xavier SCHUTZ
15 Saint-Cyr-l'Ecole	Sophie MARVIN	Olga KALDHI
16 Toussus-le-Noble	Frederic FIFER	Nathalie MONTEIRO
17 Vélizy-Villacoublay	Bruno DREVON	Johanne LEDANSEUR
18 Viroflay	Jane-Marie HERMANN	Patrick OMHOVERE

COMMISSION 6 Commission Environnement

1. Versailles :	Gwilherm POULLENNEC	/
Versailles :	Philippe PAIN	/
Versailles :	Pierre ARNAUD	/
2 Bailly :	Alexandre RUECHE	Karine WEBER
3 Bièvres :	Marianne FERRY	Virginie BREC
4 Bois d'Arcy :	Anne COSPEREC	Jeremy DEMASSIET
5 Bougival	Vincent MEZURE	Rainer VOELKSEN
6 Buc	Jean-Christophe HILAIRE	Fabrice POURBAIX
7 Châteaufort	Claude COTILLARD	Laurence MONDON
8 Fontenay-le-Fleury	Bruno GAULTIER	Yannick LE GOAEC
9 Jouy-en -Josas	Denise THIBAUT	Corinne BONNARD
10 La Celle-Saint-Cloud	Laurent BOUMENDIL	Laurent DUFOUR
11 Le Chesnay-Rocquencourt	Anne PERE BRILLAULT	Marc SOREL
12 Les Loges-en-Josas	Audrey BELLEC	Juliette GREGOIRE
13 Noisy-le-Roi	Eymard de la RUPELLE	Philippe BLANDIN
14 Rennemoulin	Virginie STRAWA-BAILLEUL	Elissia RUECHE
15 Saint-Cyr-l'Ecole	Anne BARRE	Georges DEGROOTE
Saint-Cyr-l'Ecole	Mehdi BELKACEM	/
16 Toussus-le-Noble	Muriel COSTERMANS	Raphaële AUROUSSEAU
17 Vélizy-Villacoublay	Frédéric HUCHELOUP	Bruno DREVON
18 Viroflay	Christine CARON	Agnès PIRRAT

COMMISSION 7 Commission Agriculture, Espaces naturels et forestiers, Alimentation et Agroalimentaire

1. Versailles :	Antoine LEMARCHAND	Florence MELLOR
Versailles :	Claire CHAGNAUD-FORAIN	Dominique ROUCHER-de ROUX
Versailles :	Agnès CARTIER-MEHEUST	Annick BOUQUET
2 Bailly :	Alexandre RUECHE	Marie-Aimée PEYRON
3 Bièvres :	Marianne FERRY	Clara TOULOUSE
4 Bois d'Arcy :	Jérémy DEMASSIET	Anne COSPEREC
5 Bougival	Françoise ROUAIX	Luc WATTELLE
6 Buc	Jean-Christophe HILAIRE	Eric MANGEON
7 Châteaufort	Isabelle PASIK	Etienne DUPONT
8 Fontenay-le-Fleury	Yannick LE GOAEC	Bruno GAULTIER
9 Jouy-en -Josas	Emmanuelle NOEL	Dominique BRUNEAU
10 La Celle-Saint-Cloud	Florina POPA	Benoît VIGNES
11 Le Chesnay-Rocquencourt	Frank DELVAU	Magali DUCHAMP
12 Les Loges-en-Josas	Lyse-Marie CLISSON	Olivier LUCAS
13 Noisy-le-Roi	Pauline LACLEF	Marie-Laure KELLE
14 Rennemoulin	Elissia RUECHE	Xavier LAUREAU
15 Saint-Cyr-l'Ecole	Marie-Laure ROUSSEAU	Georges DEGROOTE
16 Toussus-le-Noble	Julien THIERRY	Sabrina SARDET
17 Vélizy-Villacoublay	Johanne LEDANSEUR	Frédéric HUCHELOUP
18 Viroflay	Christine CARON	Johanna BORDEAU

D.2026.04.8 - Commission d'appel d'offres (CAO) de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc.**Election des membres pour la mandature 2026.**

- d'instituer, pour la mandature 2026, la Commission d'appel d'offres (CAO) de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc ;
- de procéder, conformément aux articles L.1411-5, L.2121-21, L.2121-22 et D.1411-3 à D.1411-5 du Code général des collectivités territoriales, à l'élection des membres de la CAO de Versailles Grand Parc, par vote au scrutin public ;
- sont donc élus membres de la CAO de Versailles Grand Parc :**

TITULAIRES	SUPLÉANTS
1. Pascal THEVENOT	1. Christophe MOLINSKI
2. Richard LEJEUNE	2. Stéphane GAULTIER
3. Olivier LEBRUN	3. Patrice BERQUET
4. Sonia BRAU	4. Vanessa AUROY
5. Stéphane GRASSET	5. Philippe PAIN

D.2026.04.9 - Commission des contrats de concessions et des délégations de service public (CCDSP) et Commission consultative des services publics locaux (CCSPL) de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc.**Création, composition et élection des membres pour la mandature 2026.**

- d'instituer, pour la mandature 2026, la Commission des concessions et des délégations de service public (CCDSP) de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc ;
- de procéder, conformément aux articles L.1411-5 et L.2121-21 du Code général des collectivités locales (CGCT), à l'élection en nombre égal des membres titulaires et suppléants de la CCDSP de Versailles Grand Parc, par vote au scrutin public à la proportionnelle, le Conseil communautaire l'ayant décidé à l'unanimité.
- sont donc élus au sein de la CCDSP de Versailles Grand Parc :**

TITULAIRES	SUPPLEANTS
1. Anne PELLETIER-LE BARBIER	1. Christophe MOLINSKI
2. Richard LEJEUNE	2. Stéphane GAULTIER
3. Olivier LEBRUN	3. Patrice BERQUET
4. Sonia BRAU	4. Vanessa AUROY
5. Stéphane GRASSET	5. Philippe PAIN

- 4) d'instituer, pour la mandature 2026, la Commission consultative des services publics locaux (CCSPL) de la communauté d'agglomération ;
- 5) de procéder, conformément aux articles L.2121-21 et L.5211-1 du CGCT, à l'élection en nombre égal des représentants titulaires et suppléants du Conseil communautaire au sein de la CCSPL de Versailles Grand Parc, par vote au scrutin public à la proportionnelle, le Conseil communautaire l'ayant décidé à l'unanimité.
- 6) **sont donc élus au sein de la CCSPL de Versailles Grand Parc :**

TITULAIRES	SUPPLEANTS
1. Anne PELLETIER LE BARBIER	1. Christophe MOLINSKI
2. Richard LEJEUNE	2. Stéphane GAULTIER
3. Olivier LEBRUN	3. Patrice BERQUET
4. Sonia BRAU	4. Vanessa AUROY
5. Stéphane GRASSET	5. Philippe PAIN
6. Pascal THEVENOT	6. Nathalie JAQUEMET

Ainsi que les représentants des usagers et des habitants intéressés à la vie des services publics locaux suivants :

- l'Essor de Versailles,
- Vélo Versailles Grand Parc (VéloVGP),
- Amis de la Vallée de la Bièvre,
- Association des Amis des Forêts de Versailles et Fausses-Reposes,
- Association patrimoniale de la Plaine de Versailles et du Plateau des Alluets (APPVPA),
- Sauvegarde et animation de Versailles et environs (SAVE),
- Terre & Cité.

D.2026.04.10 - Conservatoire à rayonnement régional (CRR) de Versailles Grand Parc. Désignation des membres de l'Agglomération au sein du conseil d'établissement pour la mandature 2026.

de procéder au scrutin public, le Conseil communautaire l'ayant décidé à l'unanimité, à la **désignation des représentants du Conseil communautaire de Versailles Grand Parc (conseillers communautaires ou conseillers municipaux) au sein du Conseil d'établissement du Conservatoire à rayonnement régional (CRR) de Versailles Grand Parc** pour la mandature 2026 :

1. Jane-Marie HERMANN (Viroflay)
2. Aélyls CATTÀ (Viroflay)
3. Eugénia DOS SANTOS (Bois d'Arcy)
4. Juliette ESPINOS (Buc)
5. Valérie LABORDE (La Celle Saint-Cloud)
6. Julie BIURRUN (Jouy-en-Josas)
7. Emmanuelle de CREPY (Versailles)
8. Claire CHAGNAUD-FORAIN (Versailles)
9. Muriel VAISLIC (Versailles)
10. Anne-Lys de HAUT de SIGY (Versailles)

D.2026.04.11 - Comité social territorial - Fixation du nombre de représentants au sein du CST, maintien du paritarisme numérique et décision du recueil de l'avis des représentants de la collectivité

Suite Elections professionnelles 2026.

- 1) de fixer à 4 titulaires le nombre de représentants du personnel au sein du Comité social territorial (CST) de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc et en nombre égal (4 suppléants) le nombre de représentants suppléants ;
- 2) de fixer le même nombre de représentants du personnel titulaires et suppléants au sein de la Formation spécialisée en matière de santé, de sécurité et de conditions de travail (F3SCT) de la communauté d'agglomération ;
- 3) de maintenir le paritarisme numérique au sein de ces deux instances en fixant un nombre de représentants de la collectivité égal à celui des représentants du personnel titulaires (4 titulaires et 4 suppléants) ;
- 4) de recueillir l'avis des représentants de la collectivité au sein du CST et de la F3SCT sur toutes les questions sur lesquelles ces instances sont amenées à se prononcer ;
- 5) d'autoriser le M. le Président ou son représentant à ester en justice avec éventuellement l'aide d'un avocat, pour tout litige lié aux élections professionnelles.

D.2026.04.12 - Organismes en charge de la gestion de l'eau potable:

- Syndicat des eaux d'Ile-de-France (SEDIF),

- Aquavesc;

Organismes en charge de la gestion de l'assainissement et des milieux aquatiques et de la prévention des inondations (GEMAPI):

- Hydreaulys,

- Syndicat intercommunal pour l'assainissement de la vallée de la Bièvre (SIAVB),

- Syndicat intercommunal pour l'aménagement hydraulique de la vallée de l'Yvette (SIAHVY);

Organismes en charge du Schéma d'aménagement et de gestion de l'eau (SAGE):

- Syndicat intercommunal pour l'aménagement hydraulique de la vallée de l'Yvette (SIAHVY);

- Syndicat mixte du bassin versant de la Bièvre (SMBVB),

- Comité de bassin hydrographique de la Mauldre et de ses affluents (COBAHMA),

- Commission locale de l'eau (CLE) de la Bièvre,

- CLE de la Mauldre,

- CLE de l'Orge-Yvette.

Désignation des représentants de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc pour la mandature 2026.

- 1) de procéder au scrutin public, le Conseil communautaire l'ayant décidé à l'unanimité, à l'élection des nouveaux délégués titulaires et suppléants de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc au sein des organismes en charge de la gestion de l'eau, de l'assainissement et de la Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI), pour la mandature 2026 ;
- 2) de désigner les **délégués titulaires et suppléants de la communauté d'agglomération pour siéger en tant que membres à voix délibérative au sein du comité syndical des structures suivantes**, dont elle est membre :

A. pour la compétence eau potable

Syndicat des eaux d'Ile-de-France (SEDIF)		
	DÉLÉGUÉS TITULAIRES	DÉLÉGUÉS SUPPLÉANTS
1	Louis Le PIVAIN (Viroflay)	Olivier LEBRUN (Viroflay)
2	Pascal THEVENOT (Vélizy-Villacoublay)	Frédéric HUCHELOUP (Vélizy-Villacoublay)
3	Bruno SEHIER (Les Loges-en-Josas)	Juliette GREGOIRE (Les Loges-en-Josas)
4	Denise THIBAUT (Jouy-en-Josas)	Agathe DENIS (Jouy-en-Josas)
5	Anne PELLETIER-LE BARBIER (Bièvres)	Marianne FERRY (Bièvres)

Aquavesc		
	DÉLÉGUÉS TITULAIRES	DÉLÉGUÉS SUPPLÉANTS
1	Muriel COSTERMANS (Toussus-le-Noble)	François CHERON (Toussus-le-Noble)
2	Luc WATTELLE (Bougival)	Jean FRENOT (Bougival)
3	Didier CARON (Fontenay-le-Fleury)	Yannick LE GOAEC (Fontenay-le-Fleury)
4	Eric MANGEON (Buc)	Stéphane VIELLE (Buc)
5	Stéphane GAULTIER (Bailly)	Marie-Aimée PEYRON (Bailly)
6	Philippe BENASSAYA (Bois d'Arcy)	Anne COSPEREC (Bois d'Arcy)
7	Philippe LEGRAND (Châteaufort)	Etienne DUPONT (Châteaufort)
8	Danielle RAVILLION (La Celle Saint-Cloud)	Mathilde JORROT (La Celle Saint-Cloud)
9	Philippe BLANDIN (Noisy-le-Roi)	Christophe MOLINSKI (Noisy-le-Roi)
10	Gwilherm POULLENNEC (Versailles)	Xavier GUITTON (Versailles)
11	Erik LINQUIER (Versailles)	Eric DUPAU (Versailles)
12	Sonia BRAU (Saint-Cyr l'Ecole)	Isidro DANTAS (Saint-Cyr l'Ecole)
13	Pierre ERNESTY (Le Chesnay-Rocquencourt)	Anne PERE-BRILLAULT (Le Chesnay-Rocquencourt)

B. pour les compétences assainissement et Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI)

Hydreaulys		
	DÉLÉGUÉS TITULAIRES	DÉLÉGUÉS SUPPLEANTS
1	Jean-Philippe OLIER (Viroflay)	Gabriel KAUFFMANN (Viroflay)
2	Pascal THEVENOT (Vélizy-Villacoublay)	Frédéric HUCHELOUP (Vélizy-Villacoublay)
3	Richard RIVAUD (Fontenay-le-Fleury)	Didier CARON (Fontenay-le-Fleury)
4	Stéphane GAULTIER (Bailly)	Marie-Aimée PEYRON (Bailly)
5	Jean-Pierre BUGHIN (Bois d'Arcy)	Anne COSPEREC (Bois d'Arcy)
6	Benoît VIGNES (La Celle Saint-Cloud)	Danielle RAVILLION (La Celle Saint-Cloud)
7	Christophe MOLINSKI (Noisy-le-Roi)	Philippe BLANDIN (Noisy-le-Roi)
8	Patrick LAINE (Rennemoulin)	Laurent CLAVEL (Rennemoulin)
9	Sonia BRAU (Saint-Cyr l'Ecole)	Isidro DANTAS (Saint-Cyr l'Ecole)
10	Gwilherm POULLENNEC (Versailles)	Agnès CARTIER-MEHEUST (Versailles)
11	Xavier GUITTON (Versailles)	Marine LALLAU (Versailles)
12	Erik LINQUIER (Versailles)	Philippe PAIN (Versailles)
13	Eric DUPAU (Versailles)	Stéphanie DE LUSTRAC (Versailles)
14	Philippe BRILLAUT (Le Chesnay-Rocquencourt)	Marc SOREL (Le Chesnay-Rocquencourt)
15	Pierre ERNESTY (Le Chesnay-Rocquencourt)	Frank DELVAU (Le Chesnay-Rocquencourt)

Syndicat intercommunal pour l'assainissement de la vallée de la Bièvre (SIAVB)		
	DÉLÉGUÉS TITULAIRES	DÉLÉGUÉS SUPPLEANTS
1	Julien THIERY (Toussus-le-Noble)	Muriel COSTERMANS (Toussus-le-Noble)
2	François CHERON (Toussus-le-Noble)	Frédéric FIFER (Toussus-le-Noble)
3	Pascal THEVENOT (Vélizy-Villacoublay)	Frédéric HUCHELOUP (Vélizy-Villacoublay)
4	Bruno DREVON (Vélizy-Villacoublay)	Philippe FERRET (Vélizy-Villacoublay)
5	Stéphane GRASSET (Buc)	Juliette ESPINOS (Buc)
6	Jean-Christophe HILAIRE (Buc)	Eric MANGEON (Buc)
7	Caroline DOUCERAIN (Les Loges-en-Josas)	Odile CONROY (Les Loges-en-Josas)
8	Olivier LUCAS (Les Loges-en-Josas)	Jérôme GAILLARD (Les Loges-en-Josas)
9	Denise THIBAUT (Jouy-en-Josas)	Corinne BONNARD (Jouy-en-Josas)
10	Agathe DENIS (Jouy-en-Josas)	Julie BIURRUN (Jouy-en-Josas)
11	Pierre ARNAUD (Versailles)	Xavier GUITTON (Versailles)
12	Murielle KERZERHO (Versailles)	Gwilherm POULLENNEC (Versailles)
13	Marianne FERRY (Bièvres)	Clara TOULOUSE (Bièvres)
14	Anne PELLETIER-LE BARBIER (Bièvres)	François DEVERNAY (Bièvres)

Syndicat intercommunal pour l'aménagement hydraulique de la vallée de l'Yvette (SIAHVY)		
	DÉLÉGUÉS TITULAIRES	DÉLÉGUÉS SUPPLEANTS
1	Patrice BERQUET (Chateaufort)	Mélanie GAUTHY (Chateaufort)
2	Philippe LEGRAND (Chateaufort)	Isabelle PASIK (Chateaufort)

C. au titre du Schéma d'aménagement et de gestion de l'eau (SAGE) :

Syndicat mixte du bassin versant de la Bièvre (SMBVB)		
	DÉLÉGUÉS TITULAIRES	DÉLÉGUÉS SUPPLEANTS
1	Jean-Christophe HILAIRE (Buc)	Eric MANGEON (Buc)
2	Olivier LUCAS (Les Loges-en-Josas)	Bruno DREVON (Vélizy)
3	Anne PELLETIER-LE BARBIER (Bièvres)	Denise THIBAUT (Jouy-en-Josas)

Comité de bassin hydrographique de la Mauldre et de ses affluents (COBAHMA)		
	DÉLÉGUÉ TITULAIRE	DÉLÉGUÉ SUPPLEANT
1	Gwilherm POULLENNEC (Versailles)	Pierre ERNESTY (Le Chesnay-Rocquencourt)

- 3) de proposer les uniques **représentants suivants de la communauté d'agglomération au sein des Commissions locales de l'eau (CLE) :**

CLE de la Bièvre	
1	Olivier LUCAS (Les Loges-en-Josas)

CLE de la Mauldre	
1	Gwilherm POULLENNEC (Versailles)

CLE de l'Orge-Yvette	
1	Patrice BERQUET (Chateaufort)

D.2026.04.13 - Organismes en charge du traitement et de la destruction des déchets:
- Syndicat intercommunal pour la destruction d'ordures ménagères et la production d'énergie (SIDOMPE),
- Syndicat intercommunal pour le traitement des résidus urbains de la Boucle de la Seine (SITRU).

Désignation des représentants de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc pour la mandature 2026.

- 1) de procéder au scrutin public, le Conseil communautaire l'ayant décidé à l'unanimité, conformément aux articles L.5211-1 et L.2121-21 du CGCT, à l'élection des nouveaux délégués titulaires et suppléants de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc au sein des organismes en charge du traitement et de la destruction des déchets pour la mandature 2026 :
- 2) **de désigner les délégués titulaires et suppléants de la communauté d'agglomération pour siéger en tant que membres à voix délibérative au sein du comité syndical des Syndicat suivants, dont elle est membre :**

Syndicat intercommunal pour la destruction d'ordures ménagères et la production d'énergie (SIDOMPE)

SIDOMPE		
COMMUNES	DÉLÉGUÉS TITULAIRES	DÉLÉGUÉS SUPPLÉANTS
BAILLY	Francis ALTGLAS	Valérie LEFEBVRE
BIÈVRES	Virginie BREC	Marianne FERRY
BOIS D'ARCY	Jérémy DEMASSIET	Anne COSPEREC
BUC	Jean-Christophe HILAIRE	Fabrice POURBAIX
CHÂTEAUFORT	Philippe LEGRAND	Etienne DUPONT
FONTENAY-LE-FLEURY	Didier CARON	Yannick LE GOAEC
JOUY-EN-JOSAS	Corinne BONNARD	Agathe DENIS
LES LOGES-EN-JOSAS	Odile CONROY	Lyse-Marie CLISSON
NOISY-LE-ROI	Christophe MOLINSKI	Pauline LACLEF
RENNEMOULIN	Patrick LAINE	Hervé POQUET
LE CHESNAY-ROQUENCOURT	Anne PERE BRILLAULT	Marc SOREL
SAINT-CYR-L'ÉCOLE	Vladimir BOIRE	Isidro DANTAS
TOUSSUS-LE-NOBLE	Mélanie BRUGNY-ROBILLARD	Raphaèle AUROUSSEAU
VELIZY-VILLACOUBLAY	Pascal THEVENOT	Frédéric HUCHELOUP
VERSAILLES	Philippe PAIN	Xavier GUITTON
VIROFLAY	Jean-Philippe OLIER	Christine CARON

Syndicat intercommunal pour le traitement des résidus urbains de Boucle de la Seine (SITRU)

SITRU		
COMMUNES	DÉLÉGUÉS TITULAIRES	DÉLÉGUÉS SUPPLÉANTS
BOUGIVAL	Vincent MEZURE	Jean-Michel HUA
	Luc WATTELLE	
	Nathalie JAQUEMET	
LA CELLE-SAINT-CLOUD	Othman NASROU	Pierre QUIGNON-FLEURET
	Blandine BEAUPAIN	
	Richard LEJEUNE	

D.2026.04.14 - Commission consultative paritaire du Syndicat d'énergie des Yvelines (SEY 78).

Désignation des représentants de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc pour la mandature 2026.

de procéder au scrutin public, le Conseil communautaire l'ayant décidé à l'unanimité, conformément aux articles L.5211-1 et L.2121-21 du Code général des collectivités territoriales, à l'élection des **représentants suivants de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc au sein de la Commission consultative paritaire (CCP) du Syndicat d'énergie des Yvelines (SEY 78)** pour la mandature 2026 :

Titulaire	Suppléant
Philippe BENASSAYA	Anne PERE-BRILLAULT

D.2026.04.15 - Syndicat mixte d'aménagement et de gestion du Parc naturel régional (PNR) de la Haute vallée de Chevreuse.

Désignation des représentants de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc pour la mandature 2026.

- 1) de procéder au scrutin public, le Conseil communautaire l'ayant décidé à l'unanimité, conformément à l'article L.2121-21 du Code général des collectivités territoriales, à l'élection des représentants de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc au sein du Syndicat mixte d'aménagement et de gestion du Parc naturel régional (PNR) de la Haute vallée de Chevreuse pour la mandature 2026 ;
- 2) de désigner les **représentants titulaire et suppléant suivants de la communauté d'agglomération au sein dudit Syndicat** :

TITULAIRE	SUPLÉANT
Patrice BERQUET	Sandrine MURGADELLA

D.2026.04.16 - Organismes en charge des questions patrimoniales et environnementales:

- Association patrimoniale du plateau de Saclay et des vallées alentours (Terre & Cité),
- Association patrimoniale de la plaine de Versailles et du plateau des Alluets (APPVPA),

- Seine & Yvelines environnement,

- Association nationale des collectivités territoriales et de leurs partenaires pour la gestion de l'énergie, des déchets, de l'eau et de l'assainissement, de la propreté, en faveur de la transition écologique et de la protection du climat (AMORCE),

Désignation des représentants de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc pour la mandature 2026.

- 1) de procéder au scrutin public, le Conseil communautaire l'ayant décidé à l'unanimité, conformément à l'article L.2121-21 du Code général des collectivités territoriales, à l'élection des représentants de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc au sein des organismes en charge des questions patrimoniales et environnementales sur le territoire intercommunal pour la mandature 2026 ;
- 2) de désigner les représentants suivants de la communauté d'agglomération au sein de **Terre & Cité, association patrimoniale du plateau de Saclay et des vallées alentour** :

Titulaire	Suppléant
Pascal THEVENOT	Agnès CARTIER-MEHEUST

- 3) de désigner les représentants suivants de la communauté d'agglomération au sein de l'**Association patrimoniale de la plaine de Versailles et du plateau des Alluets (APPVPA)** :

Titulaire	Suppléant
Antoine LEMARCHAND	Agnès CARTIER-MEHEUST

- 4) de désigner le représentant suivant de la communauté d'agglomération au sein de **Seine & Yvelines environnement (ex-Groupement d'intérêt public (GIP) BIODIF)**

Claire CHAGNAUD-FORAIN

- 5) de désigner les représentants suivants de la communauté d'agglomération au sein de l'**Association nationale des collectivités territoriales et de leurs partenaires pour la gestion de l'énergie, des déchets, de l'eau et de l'assainissement, de la propreté, en faveur de la transition écologique et de la protection du climat (AMORCE)** :

Titulaire	Suppléant
Richard LEJEUNE	Anne PELLETIER LE BARBIER

D.2026.04.17 - Organismes extérieurs en charge du logement:

- Agences départementales d'information sur le logement des Yvelines (ADIL 78) et de l'Essonne (ADIL 91),
- APILOGIS,
- Etablissement public foncier d'Ile-de-France (EPFIF),
- DOMNIS,
- CDC Habitat Social,
- SEQENS,
- Immobilière 3F,
- La Sablière,
- LOGIREP,
- Pierre et Lumières,
- Société anonyme de coordination (SAC) Horizon Habitat,
- Agence locale de l'énergie et du climat centre et sud Yvelines (ALEC 78),
- Société d'économie mixte (SEM) Versailles Habitat.

Désignation des représentants de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc pour la mandature 2026.

- 1) de procéder au scrutin public, le Conseil communautaire l'ayant décidé à l'unanimité, à l'élection des représentants de Versailles Grand Parc appelés à siéger au sein des organismes extérieurs en charge du logement sur le territoire de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc, pour la mandature 2026 ;
- 2) de désigner, pour représenter Versailles Grand Parc au sein du conseil d'administration de l'**Agence départementale d'information sur le logement des Yvelines (ADIL 78)** :

Michel BANCAL (Versailles)

- 3) de désigner, pour représenter Versailles Grand Parc au sein du conseil d'administration de l'**Agence départementale d'information sur le logement de l'Essonne (ADIL 91)** :

Marie BRUCELLE (Bièvres)

- 4) de désigner le représentant de la communauté d'agglomération au sein du conseil de surveillance de la **Société Apilogis** :

Olivier LEBRUN (Viroflay)

- 5) de désigner les représentants de la communauté d'agglomération au sein de l'assemblée générale de l'**Agence locale de l'énergie et du climat centre et sud Yvelines (ALEC 78)** :

	Titulaire	Suppléant
Binôme 1	Philippe GROGNET (Fontenay)	Alexandre RUECHE (Bailly)
Binôme 2	Emmanuel TAMBRUN (La Celle Saint-Cloud)	Frédéric HUCHELOUP (Vélizy)

- 6) de désigner un membre du Conseil communautaire de Versailles Grand Parc, afin de représenter le Président de la communauté d'agglomération, au sein du Conseil d'administration de l'**Etablissement public foncier d'Ile-de-France (EPFIF)** :

Sylvie PIGANEAU (Versailles)

- 7) de désigner les représentants de Versailles Grand Parc au sein des **organismes d'Habitation à loyer modéré (HLM)** suivants :

DOMNIS	Jérémy DEMASSIET (Bois d'Arcy)
CDC Habitat Social (ex EFIDIS)	Richard LEJEUNE (La Celle Saint-Cloud)
SEQENS	Anne PERE-BRILLAULT (Le Chesnay-Rocquencourt)
Immobilière 3F	Michel BANCAL (Versailles)
ICF Habitat La Sablière	Michel BANCAL (Versailles)
LOGIREP	Anne-Sophie BODARWE (Fontenay-le-Fleury)
Pierre et Lumières	Joseph SAMAMA (Saint-Cyr l'Ecole)

- 8) de renouveler la participation de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc au Conseil d'administration de la **Société anonyme de coordination (SAC) Horizon Habitat** et de désigner son représentant :

Caroline DOUCERAIN (Les Loges-en-Josas)

- 9) de désigner les représentants de Versailles Grand Parc au sein du **conseil d'administration de la Société d'économie mixte (SEM) Versailles Habitat** :

Michel BANCAL (Versailles)
Caroline DOUCERAIN (Les Loges-en-Josas)
Stéphane GRASSET (Buc)
Sonia BRAU (Saint-Cyr l'Ecole)
Anne PELLETIER-LE BARBIER (Bièvres)
Richard RIVAUD (Fontenay-le-Fleury)
Christophe MOLINSKI (Noisy-le-Roi)
Gwilherm POULLENNEC (Versailles)
Nadia OTMANE TELBA (Versailles)
Stéphanie LESCAR (Versailles)
Nathalie JAQUEMET (Bougival)
Magali LAMIR (Vélizy-Villacoublay)
Vanessa AUROY (Toussus-le-Noble)

- 10) de désigner les représentants de Versailles Grand Parc au sein du **comité de coordination de la SEM Versailles Habitat** :

Titulaires	Suppléants
Michel BANCAL (Versailles)	Stéphanie LESCAR (Versailles)
Gwilherm POULLENNEC (Versailles)	Nadia OTMANE TELBA (Versailles)
Stéphane GRASSET (Buc)	Caroline DOUCERAIN (Les Loges-en-Josas)

- 11) de notifier cette délibération à toutes les personnes concernées.

D.2026.04.18 - Dispositions applicables à la situation des élus pour la mandature 2026. Indemnités de fonction du Président, des vice-présidents et des conseillers de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc, garanties accordées aux membres du Conseil communautaire dans leur activité professionnelle, compensation des pertes de revenus et droit à la formation.

- 1) d'arrêter l'enveloppe indemnitaire globale sur la base des taux maxima prévus par la réglementation pour les fonctions de Président et de vice-président de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc, soit respectivement 145% et 72,50% de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique,
- 2) d'arrêter l'enveloppe indemnitaire des conseillers communautaires de Versailles Grand Parc sur la base du taux maximum prévu par la réglementation, soit 6% de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique ;

- 3) de fixer l'indemnité pour l'exercice des fonctions de Président de la communauté d'agglomération à 75% du plafond autorisé soit 108,75% de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique à compter du 14 avril 2026 en application des articles L.5211-12 et R.5216-1 du Code général des collectivités territoriales ;
- 4) de fixer l'indemnité pour l'exercice des fonctions de vice-président de la communauté d'agglomération à 75% du plafond autorisé soit 54,38% de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique à compter du 14 avril 2026 en application des articles L.5211-12 et R.5216-1 du Code général des collectivités territoriales ;
- 5) de fixer l'indemnité pour l'exercice des fonctions de conseiller communautaire délégué de la communauté d'agglomération à 54,38% de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique à compter du 14 avril 2026 en application des articles L.5211-12 et R.5216-1 du Code général des collectivités territoriales ;
- 6) de fixer l'indemnité pour l'exercice des fonctions de conseiller communautaire de Versailles Grand Parc à 75% du plafond autorisé soit 4,5% de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique à compter du 14 avril 2026 en application des articles L.5216-4-1 du Code général des collectivités territoriales ;
- 7) que les indemnités de fonctions seront payées mensuellement et suivront les augmentations des traitements de la fonction publique ;
- 8) qu'un tableau récapitulatif l'ensemble des indemnités allouées aux membres du Conseil est annexé à la présente délibération ;
- 9) que les crédits nécessaires à l'indemnisation des élus et au paiement des charges sociales sont prévus au budget des exercices concernés ;
- 10) d'acter du droit à la formation des élus prévus à l'article L.2123-12 du Code général des collectivités territoriales, nécessaire pour faciliter l'exercice des responsabilités des élus de la communauté d'agglomération.
- 11) que conformément aux dispositions des articles L 5216-4, L.2123-14 et R.2123-14 du CGCT, les pertes de revenu subies par l'élu du fait de l'exercice de son droit à formation sont compensées par la collectivité dans la limite de 21 jours par élu pour la durée du mandat et d'une fois et demie la valeur horaire du salaire minimum de croissance par heure. Pour bénéficier de cette prise en charge, l'élu doit justifier qu'il a subi une diminution de revenus du fait de son droit à la formation
- 12) de mettre en œuvre, conformément aux articles L.2123-12-1 et R.2123-22-1-a et suivants du CGCT, le droit individuel à la formation des élus ;

Détermination de l'enveloppe indemnitaire mensuelle globale maximale autorisée				
Bénéficiaires	Indemnités de fonction Taux maximal en % de l'indice terminal	Indemnités brutes mensuelles	Nombre de bénéficiaires	Indemnités mensuelles brutes cumulées
Président	145%	5 960,26 €	1	5 960,26 €
15 Vice-présidents	72,50%	2 980,13 €	15	44 701,95 €
TOTAL				50 662,21 €
Conseillers communautaires sans délégation - montant de l'enveloppe indemnitaire mensuelle maximale autorisée				
Bénéficiaires	Indemnités de fonction Taux maximal en % de l'indice terminal	Indemnités brutes mensuelles	Nombre de bénéficiaires	Indemnités mensuelles brutes cumulées
60 conseillers communautaires (hors enveloppe globale)	6%	246,63 €	60	14 797,80 €
Montant des indemnités brutes mensuelles allouées				
Bénéficiaires	Indemnités de fonction Taux maximal en % de l'indice terminal	Indemnités brutes mensuelles	Nombre de bénéficiaires	Indemnités mensuelles brutes cumulées
Président	108,75%	4 470,19 €	1	4 470,19 €
15 Vice-présidents	54,38%	2 235,30 €	15	33 529,51 €
Conseiller communautaire délégué	54,38%	2 235,30 €	1	2 235,30 €
TOTAL				40 235,00 €
59 conseillers communautaires (hors enveloppe globale)	4,50%	184,97 €	58	10 728,46 €
TOTAL GLOBAL				50 963,46 €

NB : Montant mensuel correspondant à l'indice terminal brut 1027 au 1er janvier 2026 : 4110,52€
Les montants des indemnités suivront l'évolution de la valeur du point d'indice de la fonction publique,

D.2026.04.19 - Association "Office de Tourisme et des Congrès de Versailles Grand Parc".

Désignation des représentants de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc pour la mandature 2026.

- 1) de procéder, conformément à l'article 15 des statuts de l'Office de Tourisme et des Congrès de Versailles Grand Parc et à l'article L.2121-21 du Code général des collectivités territoriales, par vote au scrutin public, à l'élection des 10 représentants de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc destinés à siéger au sein de l'assemblée générale et du conseil d'administration de l'Office de Tourisme et des Congrès de Versailles Grand Parc ;
- 2) sont élus les représentants suivants de la communauté d'agglomération au sein de l'Office de Tourisme et des Congrès de Versailles Grand Parc :

Florence MELLOR (Versailles)
Erik LINQUIER (Versailles)
Antoine LEMARCHAND (Versailles)
Aymeric ANGLES (Versailles)
Stéphanie LESCAR (Versailles)
Stéphanie de LUSTRAC (Versailles)
Nicole HAJJAR (Versailles)
Nathalie JAQUEMET (Bougival)
Stéphanie BANCAL (Bailly)
Daniela ORTENZI-QUINT (Jouy-en-Josas)

- 3) de notifier cette délibération à toutes les personnes concernées.

Compte-rendu établi en application des articles L.2121-25 et R.2121-11 du Code général des collectivités territoriales et affiché au siège de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc le lendemain de la séance du Conseil.

Le Président

(signé)

François de MAZIERES
Maire de Versailles